Image not found or type unknown

huissier Saisie de meubles

Par **saliri kamel**, le **04/11/2016** à **20:02**

bonjour j ai une dette avec un organisme que je n ai pas pu honore je suis sans emploi je perçois l aah aide aux adultes handicapes, je suis dans un studio qui ne comporte qu une television une table et un clic clac ainsi qu une armoir sans valeur, j aimerais savoir si l on peut me prendre les meubles que je vous ai nommes merci pour votre reponse

Par **youris**, le **04/11/2016** à **20:04**

bonjour,
il existe une liste de meubles insaisissables.
voir ce lien:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2163
salutations

Par **tristedelavie**, le **05/11/2016** à **11:38**

bonjour,
peux t'on me saisir mon pc qui est d'occasion et mon imprimante , vue que tout les documents ce font en grande partie par le net CPAM, impôt,rapport pour mon travail et les interrogations de ma banc et pratiquement tout les autres services.
cordialement tristedelavie.

Par **tristedelavie**, le **07/11/2016** à **20:58**

bonsoir,
pour le clic-clac si il vous sert de lit non sinon oui .
pour la télévision oui aussi .
après tout dépens de l'Huissier et de la hauteur de votre créance.
je suis dans la même position que vous , je vois demain un avocat , je vous tiendrez aux nouvelles de ça réponse.
Cordialement tristedelavie.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés